



## Délibération 2024.12.03

Délibération affichée  
et exécutoire le :

12/12/24

Le 10 décembre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

**Présents** : MÉTIVIER Philippe, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, MAUCHIEN Anne, SURTEL Marie-Laure, DUVOUX Sylviane, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte.

**Pouvoirs** : FOURRÉ Frédérique à CHABENAT Jean-Michel, PERRICHON Didier à MÉTIVIER Philippe, TARTIÈRE Steeven à MAILLET Cécile, FORBEAU Patrice à MALASSINET Alain, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

**Travaux éclairage public 2024 : modification du plan de financement**

Vu la délibération 2024.04.04 du 16 avril 2024 sollicitant une subvention au titre de la DETR 2024 pour des travaux de rénovation et sécurisation de l'éclairage public ;

Considérant l'opportunité de pouvoir bénéficier d'une enveloppe supplémentaire au titre de la DETR 2024, il convient de revoir le plan de financement initial ;

Le nouveau plan de financement présenté ci-dessous intègre le changement de l'éclairage public Rues Jean Moulin et des saules pour un montant de 13 000 euros HT.

| Désignation                             | Montant HT         | %               |
|-----------------------------------------|--------------------|-----------------|
| État – DETR                             | 18 682,96 €        | 19,35 %         |
| Région – CRST Pays d'Issoudun           | 20 628,54 €        | 21,37 %         |
| Certificats d'économies d'énergie (CEE) | 5 632,00 €         | 5,83 %          |
| Département – FAR 2024                  | 27 500,00 €        | 28,48 %         |
| Commune de Vatan - Fonds propres        | 24 101,50 €        | 24,97 %         |
| <b>TOTAL PROJET</b>                     | <b>96 545,00 €</b> | <b>100,00 %</b> |

Sans discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce nouveau plan de financement et autorise le Maire à solliciter les subventions prévues auprès des organismes concernés.

Le Maire,  
MÉTIVIER Philippe



Le secrétaire de séance,  
MAUCHIEN Anne